

TERRES DU HAUT BERRY

TERRES DE TRI



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2024

DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

ÉDITO



Notre Communauté de Communes Terres du Haut Berry est engagée depuis plusieurs années dans la mise en oeuvre de solutions auprès de ses habitants pour la prévention, le tri et le recyclage des déchets.

Cette année, notre communauté de communes a répondu à l'appel à projet de l'éco organisme CITEO portant notamment sur les gestes de tri en dehors du domicile et sur la généralisation au 1^{er} janvier 2025 de la collecte séparée pour les produits consommés hors foyer. 14 communes se sont portées candidates et bénéficieront du soutien de CITEO.

Concernant les biodéchets, nous avons mandaté le cabinet OPTAE pour dresser un bilan des actions menées par la collectivité comme préconisé par la loi antigaspillage de 2020 et déterminer les points à améliorer. Les résultats sont très encourageants et permettent de voir l'engagement de nos concitoyens en faveur de la préservation de l'environnement. Cette étude est financée à 70% par l'ADEME.

Afin d'améliorer encore plus le tri sélectif et réduire le taux de refus de tri, nous avons mis en place le système LIXO, une caméra installée sur les camions de collecte capable de détecter les erreurs de tri par foyer et mettre en place des actions correctives.

D'importants travaux sont engagés à la déchèterie de Rians pour améliorer les conditions de travail de nos employés et l'accueil de nos usagers. Construction d'un poste d'accueil ainsi qu'un local dédié aux produits dangereux.

Trouver des solutions pour réduire nos déchets, améliorer encore plus le tri, réduire l'impact carbone, maîtriser les coûts, c'est le défi quotidien de votre service environnement. Je tenais à le remercier et vous remercier aussi pour les efforts consentis toutes ces années. Les résultats sont là.

Thierry COSSON

Vice-Président délégué à l'environnement



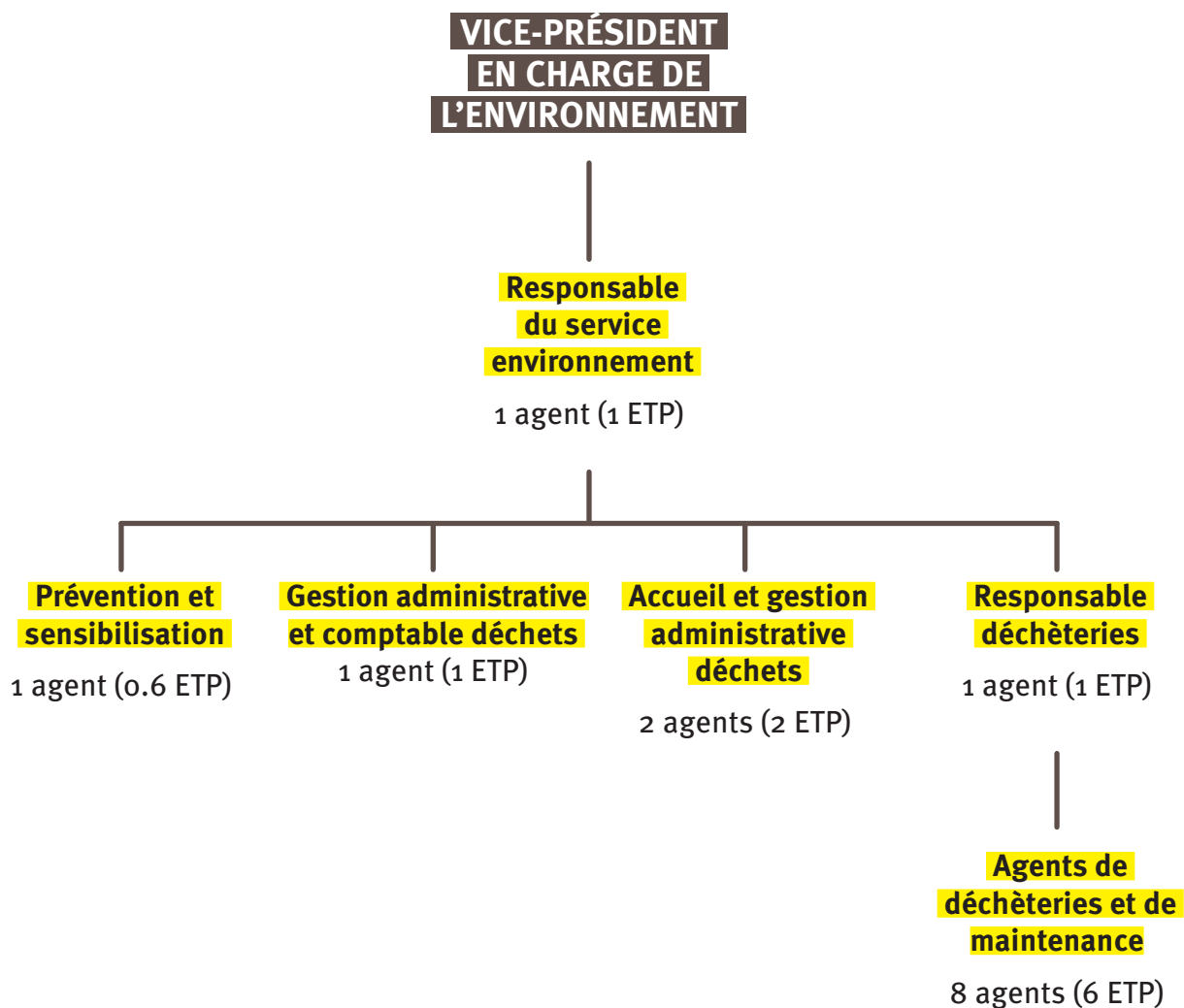
SOMMAIRE



SOMMAIRE	3
1 . ORGANISATION DU SERVICE ENVIRONNEMENT 2024	4
2 . MODALITÉS DE COLLECTE ET DE FACTURATION	5
A - Modalités de collecte des déchets ménagers et assimilés	5
B - Déchets acceptés en déchèterie	7
C - Modalité de facturation : redevance incitative	8
3 . LES NOUVEAUTES DE L'ANNEE :	9
A - La mise en place de LIXO	9
B - Nouvelle organisation des tournées de collecte	11
C - Appel à projets tri hors foyer - CITEO	11
D - Étude sur les biodéchets	13
E - Les travaux en déchèterie	15
1) Le début des travaux de la déchèterie de Rians	15
2) Plantation des haies à Henrichemont	15
4 . NOS PARTENAIRES ET PRESTATAIRES 2024 (LISTE NON EXHAUSTIVE)	17
5. LES CHIFFRES 2024 :	19
A - Notre territoire	19
B - Répartition de la population par type de flux	19
C - Les tonnages des déchets	20
D - Les passages en déchèterie	21
E - Les interventions de maintenances des bacs roulants et Points d'Apport Volontaire (PAV)	22
F - La facturation 2024	22
G - L'accueil téléphonique en chiffres	22
6 . LE BUDGET	23
A - Synthèse matrice des coûts	23
B - Répartition des charges du service	24
C - Répartition des recettes du service	25
7 . ZOOM SUR NOS ACTIONS PRÉVENTION :	26
A - Les animations dans les écoles	26
B - Opération poules noires du Berry	27
C - Les contrôles de précollecte	28
D - Sensibilisation aux gestes de tri	29
1) Villes-à-joie	29
2) Séance prévention au Foyer Logement de Menetou-Salon le 26 novembre 2024	29
3) Visites du centre de tri	30
4) Visites de l'écosite Véolia de Saint-Palais (centre d'enfouissement)	31
5) Semaine du développement durable	31

1

ORGANISATION DU SERVICE ENVIRONNEMENT 2024



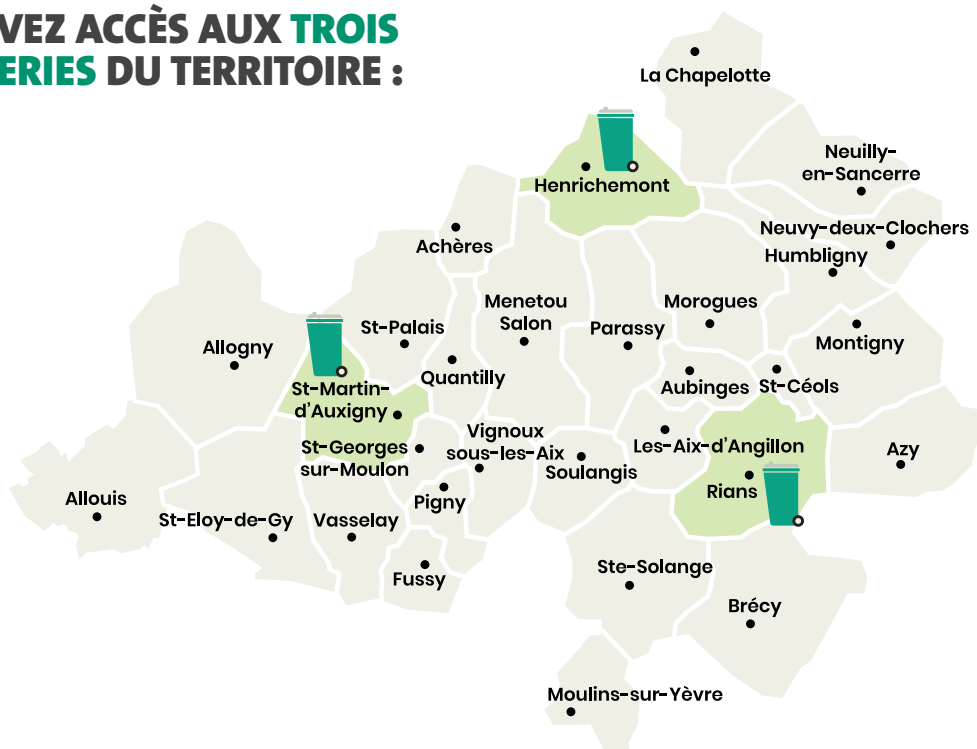
2

MODALITÉS DE COLLECTE ET DE FACTURATION

A - MODALITÉS DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

	ORDURES MÉNAGÈRES	COLLECTE SÉLECTIVE	VERRE	AUTRES DÉCHETS
COLLECTE EN PORTE-A-PORTE	OUI Toutes les 2 semaines (sauf cas particuliers)	OUI > Toutes les 2 semaines > Multimatériaux > Extension des consignes de tri	NON	NON
POINT D'APPORT VOLONTAIRE	Uniquement pour les cas particuliers (avec carte d'accès)	OUI	OUI	NON
DÉCHÈTERIES	NON	NON	NON	3 sites : > Saint-Martin-d'Auxigny > Henrichemont > Rians Contrôle d'accès par carte

VOUS AVEZ ACCÈS AUX TROIS DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE :



***Horaires d'hiver**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Déchèterie Saint-Martin d'Auxigny		9h-12h	9h-12h			9h-12h
	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30
Déchèterie Rians	9h-12h					9h-12h
	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30
Déchèterie Henrichemont			9h-12h			9h-12h
	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30	14h-17h30

***Horaire d'été :** Fermeture à 18h00, du dernier dimanche de mars au dernier dimanche d'octobre

Les horaires des déchèteries ont été adaptés pour les vagues de forte chaleur sur certaines semaines d'été.



PRODUITS LIQUIDES OU PÂTEUX

produits chimiques de bricolage, de jardinage, d'entretien auto



APPAREILS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



MÉTAUX



ENCOMBRANTS TOUT-VENANT



GROS CARTONS



BATTERIES PILES AMPOULES



HUILES



DÉCHETS VERTS



BOIS



GRAVATS

Liste non exhaustive



À noter, les pneus sont à déposer uniquement à la déchèterie située à Saint-Martin-d'Auxigny.

B- DÉCHETS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIE



Ces flux permettent la collecte :

de mobilier (intérieur et extérieur),
de jouets, d'outils de bricolage
et de jardinage, de tapis, couettes
et oreillers



d'articles de sport et de loisirs
et d'articles de jardinage
et de bricolage thermiques



Tous les TLC (Textiles d'habillement, Linge de Maison, et Chaussures), s'ils ne peuvent pas être réparés, peuvent être rapportés pour être valorisés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs dans un sac et les chaussures liées par paire. Selon leur état les TLC seront majoritairement reportés ou recyclés

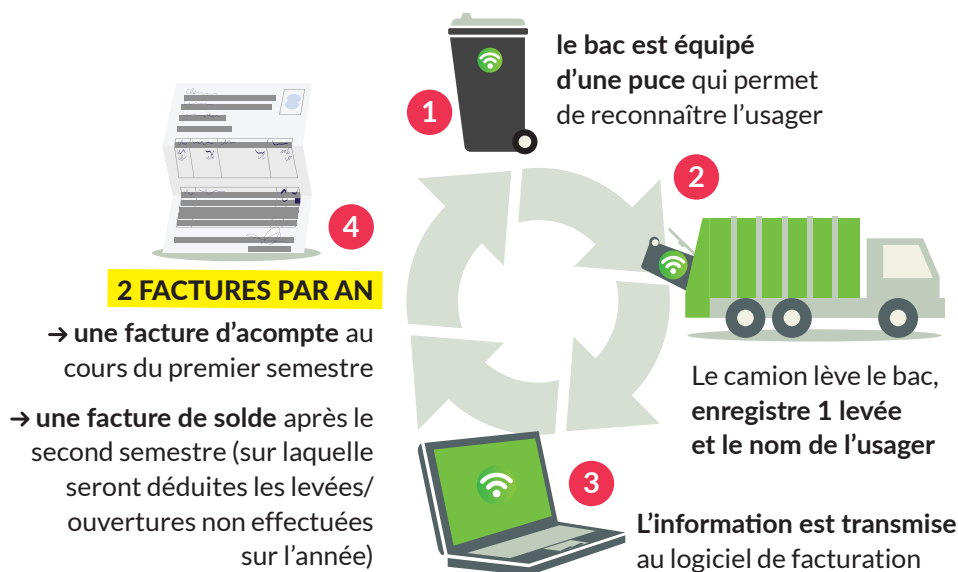


Pour connaître la situation des colonnes :
<https://Refashion.fr/citoyen/fr/point-d'apport>

C - MODALITÉ DE FACTURATION : REDEVANCE INCITATIVE

LES ÉTAPES

- le bac est équipé d'une puce qui permet de reconnaître l'utilisateur
- Le camion lève le bac, enregistre une levée et le nom de l'utilisateur
- L'information est transmise au logiciel de facturation
- Deux factures annuelles sont émises : une facture d'acompte au cours du premier semestre, une facture de solde après le second semestre (sur laquelle seront déduites les levées/ ouvertures non effectuées)



LES CALCULS

- La Part fixe correspond à l'abonnement au service des déchets ménagers. Elle est calculée en fonction du nombre de personnes au foyer et des équipements attribués.
- La part variable correspond au nombre de levées du conteneur à puce (ou du nombre d'ouvertures de trappe du PAV) auquel on retire les levées/ouvertures non effectuées durant l'année. Elle est calculée en fonction du nombre de levées/ouvertures et du prix à la levée/ouverture défini selon les caractéristiques du foyer et des équipements attribués. Elle est appliquée uniquement sur la facture du 2^{ème} semestre puisqu'elle dépend de votre consommation annuelle.

La carte d'accès pour la déchèterie déclenche l'ouverture de la barrière et comptabilise le nombre de passages. Le particulier a 18 passages de 2m² inclus dans son forfait. Au-delà, ils sont facturés. Les professionnels accèdent en déchèterie par prépaiement de la carte en fonction du gabarit de leur véhicule.

3

LES NOUVEAUTES DE L'ANNÉE

A - LA MISE EN PLACE DE LIXO

Contexte : Les taux de refus de tri sont encore bien au-dessus de ce qu'ils devraient être. Environ 30% de déchets mis dans le bac jaune ne sont pas recyclables. Ceci a un impact environnemental et économique trop important.

Le système Lixo est une caméra mise en place sur le camion de collecte capable de détecter les erreurs de tri de manière automatisée. Ce système qui permet de lutter contre les erreurs de tri en caractérisant en temps réel les déchets du bac jaune mis dans la benne, a été installé par le prestataire de collecte (VEOLIA) sur les bennes des camions.

POURQUOI ?

- Améliorer les flux de déchets
- Optimiser les campagnes de sensibilisation et de communication
- Mettre en place des actions de sensibilisation ciblées et efficaces
- Mettre en place des actions correctives

QUELS OBJECTIFS

- Réduction des erreurs de tri
- Optimisation des campagnes de sensibilisation et de communication
- Facilitation de l'analyse des besoins (points d'apport volontaire, bacs, information sur le tri, etc...)



FONCTIONNEMENT

L'interface nous permet de voir les différentes tournées, le nombre de bacs collectés sur chaque tournée ainsi que le score de contamination (en point ou en pourcentage).



Communauté de Communes Terres du Haut Berry (CCTHB)

Accueil

Indicateurs clés

Quartiers

Rues

Points de collecte

Tournées

Alertes

Exports

Type de collecte

Contaminant

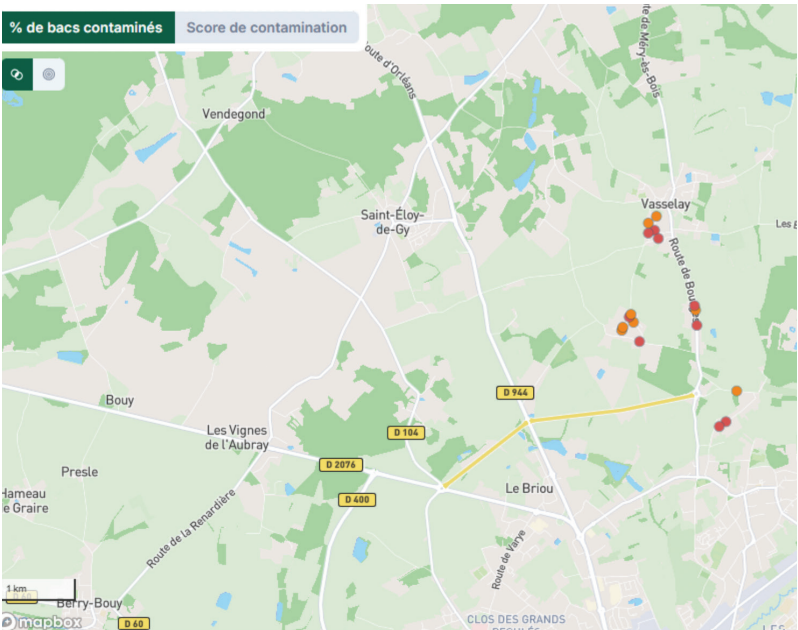
Véhicules

décembre 2024

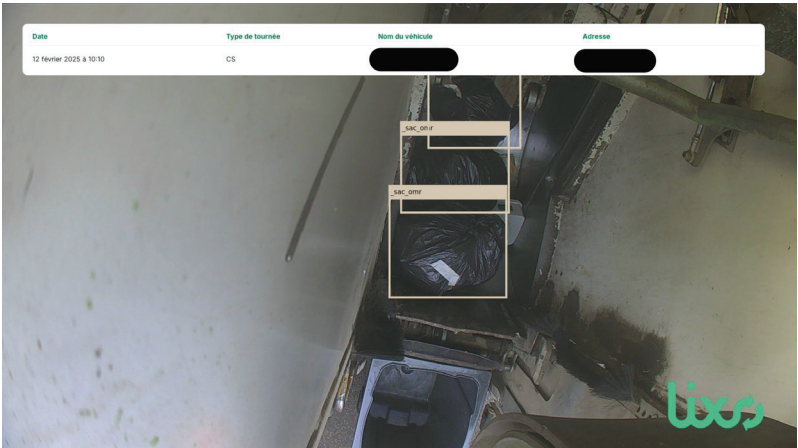
Aujourd'hui

Mois

Tournées	Véhicule	Bacs collectés	Score de contamination	% de bacs contaminés
3 déc. 13:24 - 16:08	EA-523-RQ_0052_Droite	246	5,9	13 %
4 déc. 06:37 - 11:41	EA-523-RQ_0052_Droite	358	9,1	20 %
4 déc. 13:24 - 16:48	EA-523-RQ_0052_Droite	269	5	12 %
5 déc. 13:25 - 17:22	EA-523-RQ_0052_Droite	253	7,1	15 %
6 déc. 12:22 - 18:28	EA-523-RQ_0052_Droite	241	6,2	12 %
9 déc. 09:48 - 13:54	EA-523-RQ_0052_Droite	242	11,5	22 %
10 déc. 05:20 - 08:17	EA-523-RQ_0052_Droite	277	13,1	25 %



Nous choisissons la tournée que nous souhaitons analyser en cliquant dessus et la carte avec les différents points de collecte apparaît.



En cliquant sur chaque point, nous avons une photo des anomalies détectées ainsi que les informations utiles à l'identification du bac et donc de l'utilisateur concerné.



B - NOUVELLE ORGANISATION DES TOURNÉES DE COLLECTES

Afin d’optimiser les tournées de collecte, notre prestataire Véolia les a réorganisé ces dernières afin d’être plus efficace et de limiter le coût mais aussi l’impact environnementale généré par ces tournées. Cette nouvelle organisation a été mise en place à compter du 1^{er} juillet 2024.

Nouvelle organisation des tournées de collecte

A compter du 1^{er} juillet 2024

Les changements de jour de collecte concernent 11 communes :

Communes	Jour de collecte initial	Jour de collecte à partir du 1 ^{er} juillet 2024
Achères	Semaine paire - jeudi	Semaine impaire - jeudi
Aubinges	Semaine impaire - vendredi	Semaine impaire - jeudi
Humbligny	Semaine impaire - jeudi	Semaine impaire - vendredi
Neuilly en Sancerre	Semaine impaire - jeudi	Semaine impaire - vendredi
Neuvy Deux Clochers	Semaine impaire - jeudi	Semaine impaire - vendredi
Saint Georges sur Moulon	Semaine impaire - mardi	Semaine paire - mercredi
Saint Palais	Semaine impaire - lundi	Semaine impaire - jeudi
Parassy	Semaine impaire - mercredi	Semaine paire - jeudi
Quantilly	Semaine impaire - mercredi	Semaine impaire - jeudi
Soulangis	Semaine paire - mercredi	Semaine impaire - mercredi
Vignoux Sous les Aix	Semaine paire - mardi	Semaine impaire - mercredi

C - APPEL À PROJETS TRI HORS FOYER - CITEO

Contexte :

La loi AGECL intègre plusieurs dispositions et objectifs portant notamment sur le développement du geste de tri en dehors du domicile, notamment la généralisation au 1^{er} janvier 2025 de la collecte séparée pour le recyclage des déchets d’emballages pour les produits consommés hors foyer.

Dans ce contexte, CITEO a lancé un appel à projets dédié au déploiement des équipements de précollecte permettant un geste de tri effectif des emballages ménagers issus de la consommation nomade pris en charge par le Service Public de Prévention et de Gestion des Déchets ou les services Propreté des collectivités. L’objectif étant d’accélérer la progression du taux de recyclage des emballages ménagers en garantissant aux citoyens-consommateurs de pouvoir trier en toutes circonstances leurs emballages issus du « Hors foyer ».

Dans le cadre de son projet environnemental de territoire, la communauté de communes a souhaité répondre à cet appel à projets afin de permettre aux communes s’engageant dans cette démarche de percevoir des aides financières pour sa mise en place et ainsi renforcer la performance de tri sur son territoire.

14 communes ont candidaté.



	Eligibilité équipements			Financements par Flux (cumulables si plusieurs flux)	
	Espace public		ERP	Collecte sélective Hors verre	Verre
	Espaces publics ouvert (implantation fixe)	Équipements évènementiels équipements mobiles			
Corbeille*	Oui	Oui	Oui	400 € / corbeilles espaces publics 200 € / corbeilles ERP	Verre non recommandé
Abri-bac(s)**	Oui	Oui	Oui	1300 € / abri-bacs	1500 € / abri-bacs
Colonne d'apport volontaire	Oui	Oui	Oui	2000 € / Colonne	2200 € / Colonne
Support de sacs	Non	Oui	Oui	100 € / support de sacs	Verre non recommandé
Bac roulant 120 à 500 L	Non	Oui	Oui	30 € / bac roulant	
Bac roulant 660 à 770 L	Non	Oui	Oui	100 € / bacs roulant	Verre non recommandé

Un minimum de 30 équipements de pré-collecte est demandé

Une bonification de 10% du financement est prévue si la candidature est portée par l'EPCI de collecte.

A la suite de l'envoi du dossier de candidature, la communauté de communes a reçu le 23 décembre 2024 une lettre notifiant qu'elle était lauréate de cet appel à projets.

Extrait du courrier de notification

Objet : votre candidature à l'appel à projets Hors foyer 2024

Monsieur le Président,

Votre structure a candidaté à l'appel à projets Hors foyer 2023/2024 et nous vous en remercions.

Conformément aux termes de notre cahier des charges, tous les dossiers des candidats ont fait l'objet d'un examen approfondi dans le cadre d'un processus de sélection garantissant l'équité de traitement de chaque dossier. Les résultats ont été transmis au comité national de concertation des mesures d'accompagnement (Groupe de Travail Collecte et Tri composé des associations de collectivités et opérateurs).

Nous sommes heureux de vous informer que votre projet est lauréat.



D - ÉTUDE SUR LES BIODÉCHETS

La communauté de communes a déjà mis en place sur son territoire des actions pour la gestion des biodéchets, avec notamment la vente de composteurs et la vente de poules noires du Berry.

Au regard de l'obligation du tri à la source des biodéchets depuis janvier 2024, la communauté de communes a souhaité s'assurer de sa conformité réglementaire, connaître sa situation (avantages, défauts, comparaison aux référentiels, etc.) et être accompagnée pour identifier les pistes d'amélioration et actions les plus adaptées au territoire. Les attentes étaient les suivantes :

- Conformité réglementaire ;
- État des lieux et diagnostic ;
- Plan d'actions/pistes d'amélioration.

Les résultats de l'étude :

PHASE 1 : ÉTAT DES LIEUX

- 5 caractérisations de nos Ordures Ménagères effectuées fin octobre



Objectif principal : Connaître le taux de biodéchets contenu dans nos Ordures Ménagères

Campagnes de caractérisation - octobre 2024 : 34,3 kg/hab/an de biodéchets

- Sous le seuil des 39 kg/hab/an donc la performance de réduction minimum est déjà atteinte
- donc pas d'obligation car le tri à la source des biodéchets est considéré comme généralisé (ce seuil étant l'un des 3 critères)



Indicateurs de généralisation du tri à la source

3 indicateurs par défaut donnés par le législateur

Article R543-227-2 du code de l'environnement

Le tri à la source des biodéchets est considéré comme généralisé (...) lorsque l'une des trois conditions suivantes est respectée :

1 - La collectivité ou le groupement respecte les 2 objectifs de moyen et de performance suivants :

- a - Au moins 95% de la population est couverte par un dispositif de tri à la source.
- b - La quantité d'OMr produite sur le territoire concerné est inférieure à : Rural : 140 kg/hab./an

En partant de 106 kg/hab./an, l'objectif de 140 kg/hab./an d'OMr est déjà atteint mais l'objectif de 95 % de la population couverte est plus contraignant

2 - La quantité de biodéchets restants dans les OMr est <39 kg/hab./an.

Critère atteint

En se basant sur les campagnes de caractérisation faites en octobre 2024 avec 34,3 kg/hab./an de biodéchets, la performance de réduction minimum est déjà atteinte

3 - Avant / Après tri à la source : la quantité de biodéchets dans les OMr est réduite d'au moins 50%

› avec 34,3 kg/hab./an aujourd'hui : objectif de 17,1 kg/hab./an plus contraignant que le critère n°2

Très peu de déchets verts dans les OM

- donc réflexion surtout sur les déchets alimentaires

Taux d'habitat individuel largement majoritaire : 96 % sur les Terres du Haut Berry

- le compostage individuel déjà favorisé est donc un levier adapté au territoire

Vu le ratio de biodéchets déjà faible, favoriser la collecte des biodéchets des gros producteurs (restaurants, cantines, ...) est un levier pertinent car il n'est pas encore activé

A noter que si le choix portait sur la collecte des biodéchets des gros producteurs par la collectivité (et dans l'objectif de ne pas avoir de sujétion technique particulière pour la collecte des gros producteurs (GP)), certaines communes, avec des habitats partagés de préférence, auraient dû être collectées également.

PHASE 2 : PLUSIEURS SCENARII ONT ÉTÉ PROPOSÉS SUITE À CET ÉTAT DES LIEUX

PHASE 3 : ANALYSE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU SCENARIO CHOISI

Le scénario choisi porte sur 2 objectifs principaux :

- Le renforcement du compostage individuel
- L'incitation au tri des biodéchets pour les gros producteurs de biodéchets

A VENIR

Un plan d'actions est ainsi en cours d'élaboration afin de répondre à ces objectifs

E - LES TRAVAUX EN DÉCHÈTERIE



1 Le début des travaux de la déchèterie de Rians



Coût total des travaux **221 631.75 € HT**

2 Plantation des haies à Henrichemont

Suite à un contrôle DREAL de la déchèterie d'Henrichemont mettant en avant une mesure de bruit trop importante, il fallait trouver une solution pour atténuer les bruits émanant de la déchèterie.

L'idée d'allier la mise en conformité à la végétalisation de la déchèterie a été proposée. Projet qui rentrait également en cohérence avec le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la collectivité, et plus précisément dans le projet ITEEnéraire qu'elle mène depuis 2023.

Des arbres et des haies ont donc été plantés le 10 décembre 2024 avec la participation financière de « Plantez le décor » du PETR centre (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural) pour la préservation de la biodiversité.

Chaque service de la communauté de communes a planté « son arbre » afin de symboliser l'implication de chacun dans le projet environnemental de la collectivité et la valeur de partage nécessaire à sa réalisation.





8 arbres d'alignement des essences suivantes ont été plantés :

alisier torminal, cormier, érable, merisier, orme champêtre, tilleul à petites feuilles.

210 plants de haies semi-persistantes des essences suivantes ont été plantés :

charme commun, comouiller sanguin, érable champêtre, noisetier, troène, viorne lantane.

- Coût du projet : 1262.17 €
- Aide perçue du PETR : 407.93 €
- Reste à charge pour la collectivité : 854.24 €

Les essences d'arbres et de haies ont été également choisies en veillant au respect de la biodiversité.

4

NOS PARTENAIRES ET PRESTATAIRES 2023 (LISTE NON EXHAUSTIVE)

TIERS	Type de contrat / convention	Objet	Flux
CITEO	Eco-organisme	Soutien	Emballage et papier
ECOLOGIC	Eco-organisme	Collecte, valorisation et soutien	Article de Bricolage et de Jardin Thermiques Articles de sport et Loisirs
OCAD3E	Eco-organisme	Collecte, valorisation et soutien	DEEE
OCAD3E	Eco-organisme	Collecte, valorisation et soutien	Ampoules et néons
COREPILES	Eco-organisme	Collecte, valorisation et soutien	Ampoules et néons
DASTRI	Eco-organisme	Collecte, valorisation et soutien	Déchets infectieux
ECODDS	Eco-organisme	Soutien	Produits dangereux filière ECODDS
ECOMAIISON	Eco-organisme	Collecte, valorisation et soutien	Articles de Bricolage et de Jardin
ECOMAIISON	Eco-organisme	Collecte, valorisation et soutien	Jouets et jeux
ECOMAIISON	Eco-organisme	Collecte, valorisation et soutien	Déchets d'ameublement (meubles)
LE RELAIS	Partenariat	Reprise et valorisation	Vêtements
NICOLAS	Partenariat	Reprise et valorisation	Bouchons liège
ALIAPUR	Partenariat	Collecte	Pneus
VEOLIA	Prestataire	Bas de quai (déchèterie)_Lot 1	Bois Cartons Gravats Tout Venant Déchets Verts
RECYDIS	Prestataire	Bas de quai (déchèterie)_Lot 3	Déchets Dangereux (DDS)
RECYDIS	Prestataire	Bas de quai (déchèterie)_Lot 4	Huile de Vidange
MEMPONTEL	Prestataire	Bas de quai (déchèterie)_Lot 2	Metaux/ferrail Plastiques
PRINTERREA	Partenariat	Reprise et valorisation	Cartouches d'encre
RHONES-ALPES ARGENT	Partenariat	Reprise et valorisation	Radiographie
SUEZ	Partenariat	Reprise et valorisation	Cartouches NESPRESSO
LA SOCIETE SMA OPTIQUE, POUR LE COMMERCE « VISIONALIS », OPTICIEN DE SAINT MARTIN D'AUXIGNY	Partenariat	Reprise et valorisation	Lunettes
VEOLIA	Prestataire	Collecte PAP	Ordures Ménagères Collecte Sélective

TIERS	Type de contrat / convention	Objet	Flux
VEOLIA	Prestataire	Collecte PAV	Ordures Ménagères Collecte Sélective Verre
VEOLIA	Prestataire	Traitement	Ordures Ménagères (lot 1)
TRIINC (SPL)	Prestataire	Traitement	Collecte Sélective (lot 2)
ARCELOR MITTAL	Repreneur	rachat matière	Acier
OI MANUFACTURING	Repreneur	rachat matière	verre
SUEZ	Repreneur	rachat matière	Journaux Revues Magazines (JRM)_1,11
VEOLIA	Repreneur	rachat matière	PCNC_5,02 1,05 Aluminium Petit Aluminium
PAPREC	Repreneur	rachat matière	Gros de Magazin (GM)_1,02 Papier Carton Complexé (PCC)_5,03 PET Clair PE PP
COMMUNAUTE DE COMMUNES SAULDRE ET SOLOGNE	Partenariat	Accès déchèterie Henrichemont pour habitants Ivoy le Pré	
COMMUNAUTE D'AGGLO BOURGES PLUS	Partenariat	Accès déchèterie Mehun-sur-Yèvre pour Habitant d'Allouis	
COMMUNAUTE D'AGGLO BOURGES PLUS	Partenariat	Accès déchèterie Bourges Plus pour dépôt amiante	Flux petits aluminium et souples
ARCA ALLIANCE	Eco-organisme	Soutiens	Textiles, linges et chaussures
REFASHION	Eco-organisme	Soutiens	
BOIS D'AVANT BOIS D'AVENIR	Partenariat	Reprise et valorisation	Bouchon liège
BOUQUINE RIT	Partenariat	Reprise et valorisation	Livres
LES MOUSTACHES DU BERRY	Partenariat	Reprise et valorisation	Matériel pour chat
PHARMACIE HUMANITAIRE INTERNATIONALE BERRY	Partenariat	Reprise et valorisation	Articles de soins non utilisés, matériel médical, radiographie
RECYCLERIE HENRICHEMONT	Partenariat	Reprise et valorisation	Objet, matériel et matériaux
RECYCLERIE MENETOU	Partenariat	Reprise et valorisation	Objet, matériel et matériaux
SOLIDARITE PROXIMITE	Partenariat	Reprise et valorisation	Puériculture, scolaire, jeux et jouets, livres et DVD enfants, vêtements, linge de maison
TROC PLANTES ET FRANGINES	Partenariat	Reprise et valorisation	Pots et godets
UNITE EDUCATIVE D'ACTIVITES DE JOUR	Partenariat	Reprise et valorisation	Vélo
VTT COLLEGE BETHUNE SULLY	Partenariat	Reprise et valorisation	VTT



LES CHIFFRES 2024

A - NOTRE TERRITOIRE

649.7
KM²

26 060
HABITANTS

30
COMMUNES

ENVIRON
40.11
HABITANT/
KM²

B - RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR TYPE DE FLUX

Population de la collectivité (habitants) : 26 060

Typologie de la collectivité : RURAL dispersé

Année 2024	Flux de déchets					
	Ordures ménagère résiduelles 26060 hab.		Emballages verre	Papiers et emballages hors verre 26060 hab.		Déchets en déchèterie
	Ventilation par mode de collecte			Ventilation par mode de collecte		
	Porte-à-porte	Apport volontaire		Porte-à-porte	Apport volontaire	
Population desservie	25 224	836	26 060	25 224	836	26 856
Dont population liée aux prestations à des tiers						796
Tonnage pris en charge	2 575	62	1 150	1 518	210	7 625
Dont tonnage lié aux prestations à des tiers						206

C - LES TONNAGES DES DÉCHETS

Les tonnages par type de flux

ORDURES MÉNAGÈRES

2 636,74 tonnes
101 kg/habitant

COLLECTE SÉLECTIVE

1 728,53 tonnes
66,32 kg/habitant

VERRE

1 149,58 tonnes
44,11 kg/habitant

REFUS DE TRI

524,73 tonnes
20,13 Kg/habitant

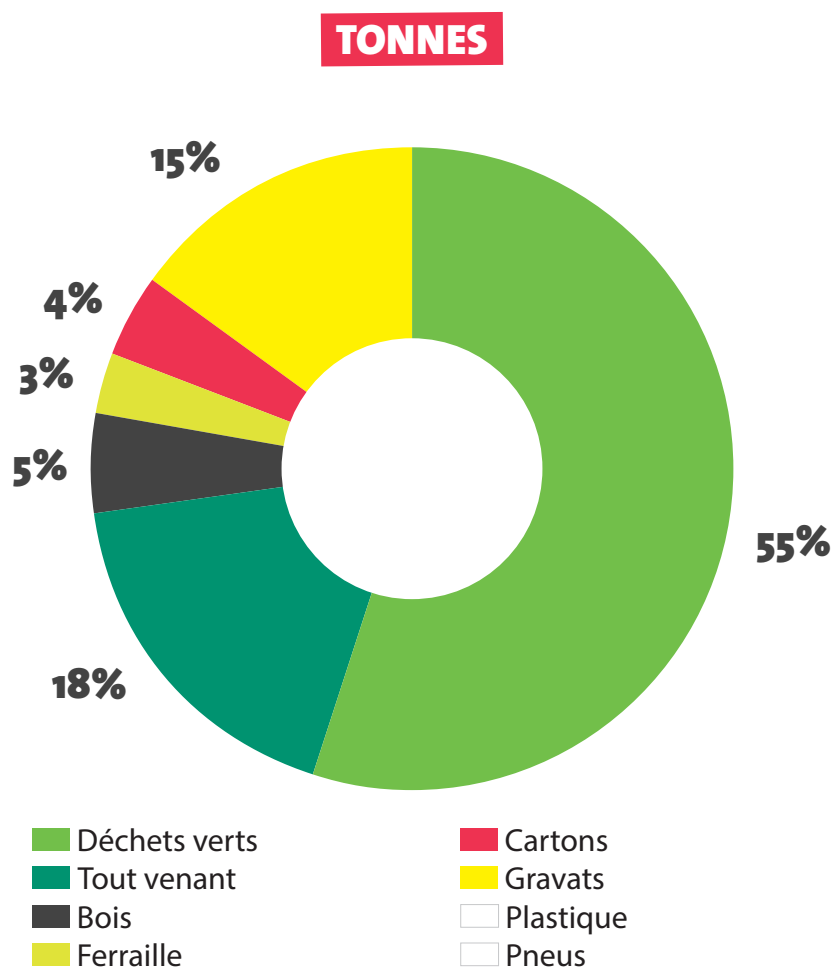
DÉCHÈTERIE

6 964,55 tonnes
267 kg/habitant

Les tonnages des flux en déchèterie

Déchèteries	Déchets verts	Tout venant	Bois	Ferraille	Cartons	Gravats	Plastique	Pneus	TOTAL
Tonnages	3 822,04	1 234,95	384,7	188,9	246,76	1 081,84	3,54	1,72	6 964,55

*dont les tonnages des habitants extérieurs (sous conventionnement)



Déchets dangereux	D3E	Textiles	DEA benne en mélange	Piles	Ecosystem	ABJ + JJ petit format
67,39	248,63	46,615	775	1,53	266,94	16

UNE SECONDE VIE POUR NOS DÉCHETS



ALUMINIUM
28,77 TONNES

- Produits fabriqués :
- carters de moteurs
 - fenêtres
 - semelle de fer à repasser...
 - nouveaux emballages : canettes, aérosols...



VERRE
1 134,16 TONNES

- Produits fabriqués :
- nouveaux emballages : bouteilles, bocaux...



PLASTIQUE
174,19 TONNES

- Produits fabriqués :
- nouveaux emballages : flacons de lessive, de produits d'entretien...
 - tubes, arrosoirs (PEHD)
 - fibre de rembourrage, pulls polaires... (PET)



PAPIER
598,92 TONNES

- Produits fabriqués :
- journaux
 - magazines
 - essuie tout



ACIER
110,13 TONNES

- Produits fabriqués :
- récipients
 - pièces de voitures
 - appareils électroménagers



CARTON
27,4 TONNES

- Produits fabriqués :
- tubes de carton pour faire de nouveaux emballages

D - LES PASSAGES EN DÉCHÈTERIE



Déchèterie

59 589
PASSAGES EN
DÉCHÈTERIE

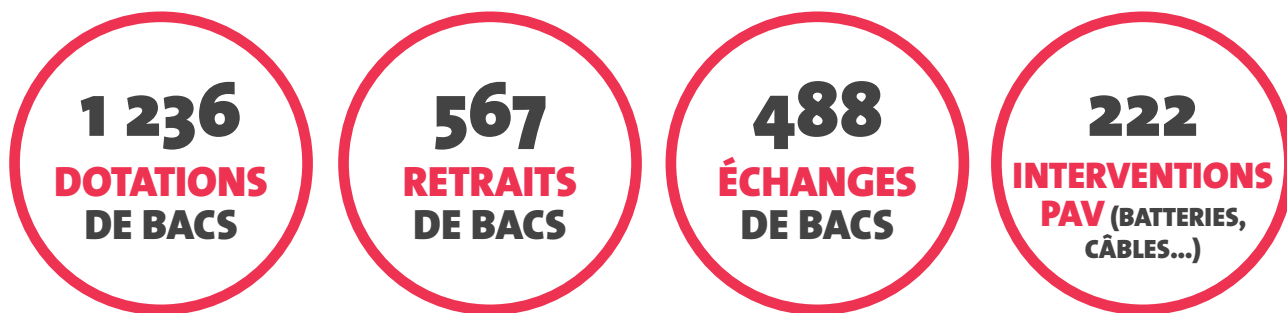
SAINT
MARTIN
D'AUXIGNY
26 989

HENRICHE-
MONT
13 149

RIANS
19 151



E - LES INTERVENTIONS DE MAINTENANCES DES BACS ROULANTS ET POINTS D'APPORT VOLONTAIRE (PAV) :



F - LA FACTURATION 2024



(semestre 2 2023
+ semestre 1 2024)



*Motifs d'annulations et régularisations :
changement de situation non déclarés par les usagers
(déménagement, décès, changement de nombre
de personnes au foyer...)

G - L'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE EN CHIFFRES :





LE BUDGET

Pour rappel, le budget Ordures Ménagères doit être à l'équilibre :

les dépenses prévues doivent être égales aux recettes à percevoir.

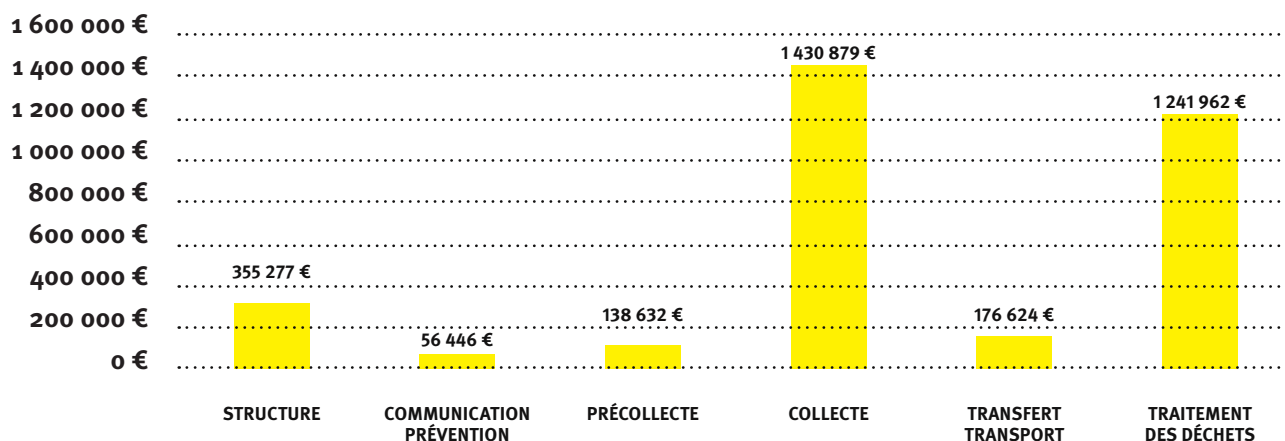
Les données suivantes sont tirées de la matrice des coûts 2024. La matrice des coûts est un outil de référence pour les services publics de gestion des déchets créé par l'ADEME. C'est une méthode de présentation comptable qui détaille pour chaque flux de déchets, les charges et les produits du service déchets, selon les étapes techniques de gestion.

A - SYNTHÈSE MATRICE DES COÛTS

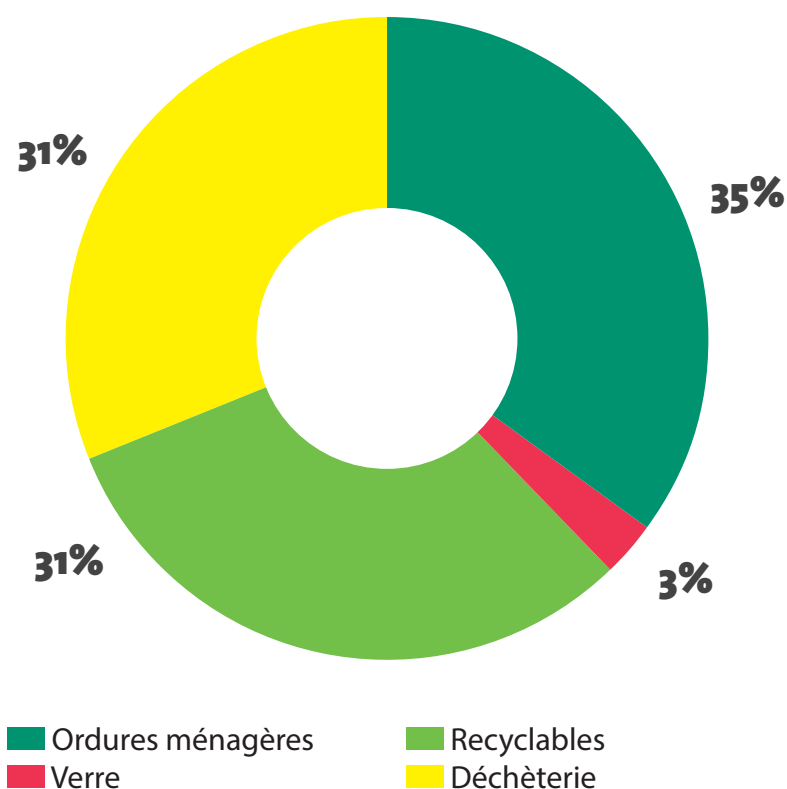
Année 2024 Montants HT			Flux des déchets				Total
			Ordures ménagères résiduelles	Emballages verre	Papiers et emballages hors verre	Déchets en déchèterie	
Ratio en kg collecté par habitant desservi			101	44	66	284	-
Ratio en kg collecté par habitant de la collectivité			101	44	66	285	496
Charges	Fonctionnelles	Charges de structure	122 851	9 771	108 428	114 227	355 277
		Communication	12 577	1 000	11 100	11 694	36 371
		Total Fonctionnelles	135 428	10 771	119 528	125 921	391 648
	Techniques	Prévention	11 014	760	3 038	5 263	20 075
		Collecte et pré-collecte	-	-	-	-	-
		Pré-Collecte	62 550	31 088	44 994	-	138 632
		Collecte	637 934	54 410	355 350	383 185	1 430 879
		Total Collecte et pré-collecte	700 484	85 498	400 344	383 185	1 569 511
		Transfert Transport	-	-	-	176 624	176 624
		Traitement des déchets non dangereux	373 049	-	533 827	315 086	1 241 962
		Total traitement des déchets non dangereux	373 049	-	533 827	315 086	1 241 962
		Enlèvement et traitement des déchets dangereux	-	-	-	93 772	93 772
		Autres charges	-	-	-	34 476	34 476
		Total technique	1 084 547	86 258	957 209	1 008 406	3 136 420
	Total Charges		1 219 975	97 029	1 076 737	1 134 327	3 528 068
Produits	Industriels	Ventes de produits et d'énergie	-	-	-	-	-
		Matériaux	-	28 017	117 607	38 045	183 669
		Prestations à des tiers	-	-	-	27 376	27 376
		Autres produits	1 865	-	-	799	2 664
		Total industriels	1 865	28 017	117 607	66 220	213 709
	Soutiens	Soutiens des éco-organismes	-	14 215	556 802	38 174	609 191
	Aides	Reprises des subventions d'investissement	6 270	594	1 722	46 220	54 806
		Total Aides	6 270	594	1 722	46 220	54 806
	Total Produits		8 135	42 826	676 131	150 614	877 706
Fiscalité et financement déchets	Montant de la TVA acquittée		95 601	3 747	61 951	53 929	215 228
	Financement déchets direct	REOM	2 829 589	-	-	-	2 829 589
		Redevance spéciale & facturations usagers	-	-	-	20 530	20 530
		Total financement déchets direct	2 829 589	-	-	20 530	2 850 119
	Total financement déchets		2 829 589	-	-	20 530	2 850 119

B. RÉPARTITION DES CHARGES DU SERVICE

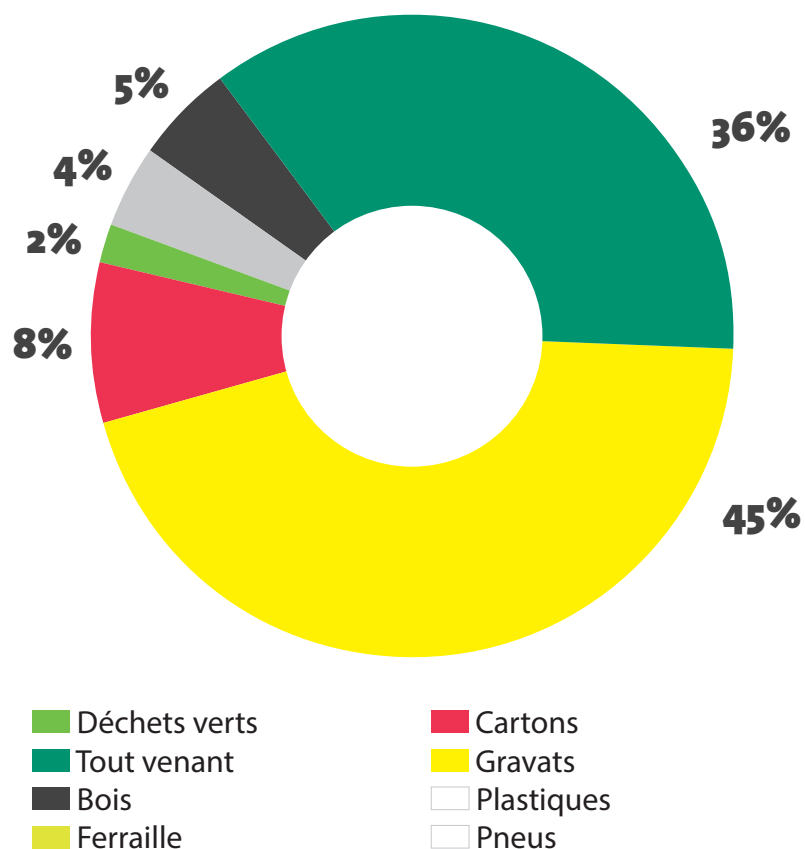
CHARGES DU SERVICE



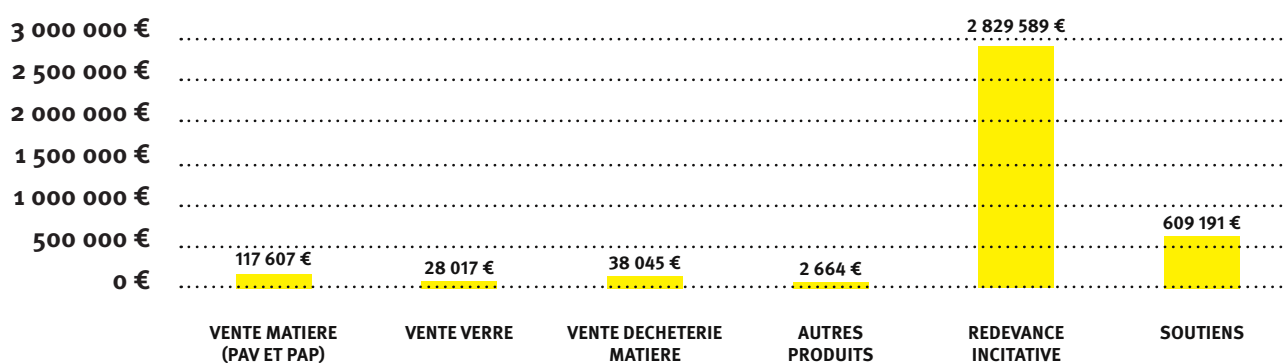
RÉPARTITION DES CHARGES PAR TYPE DE FLUX



DÉPENSES DE COLLECTE, TRANSPORT ET TRAITEMENT DES FLUX EN DÉCHÈTERIE



C. RÉPARTITION DES RECETTES DU SERVICE



7

ZOOM SUR NOS ACTIONS PRÉVENTION



A - LES ANIMATIONS DANS LES ÉCOLES

34 INTERVENTIONS 5 MODULES PROPOSÉS

Module 1 : Terres du Haut Berry, Terres de tri

Objectifs :
apprendre les consignes de tri, découvrir les différentes étapes du traitement des emballages recyclables au centre de tri, sensibiliser les enfants à la protection de leur environnement

Module 2 : Visite de la déchèterie

Objectifs :
Découvrir et comprendre le fonctionnement d'une déchèterie et du métier d'agent de déchèterie, savoir identifier tous les déchets que l'on peut apporter en déchèterie.

Module 3 : La marche verte

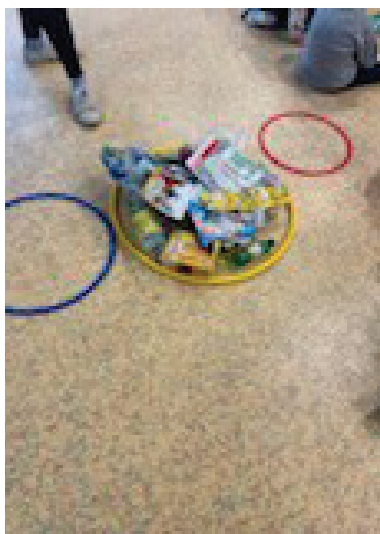
Objectifs :
Sensibiliser les enfants aux conséquences des déchets sauvages, Connaître le temps de dégradation des déchets dans la nature.

Module 4 : Le vertothèque

Objectifs :
Découvrir les informations liées au respect de l'environnement en jouant, passer un temps de jeu convivial avec ses camarades

Module 5 : « Et si on comptait »

Objectifs :
Renforcer le regard de l'enfant sur la production de déchets de sa classe



2 CAMPAGNES 2024 DE VENTE DE POULES

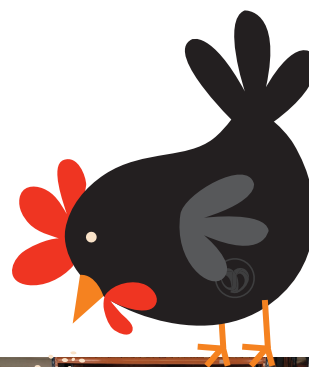
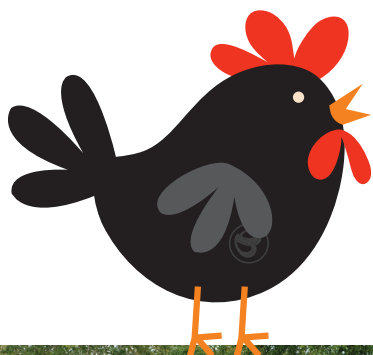
AVRIL

**200
POULES**

OCTOBRE

**60
POULES**

**130
FOYERS
ADOPTANTS**



C - LES CONTRÔLES DE PRÉCOLLECTES

Afin d'aider les usagers à mieux trier, l'équipe environnement réalise très régulièrement des contrôles des bacs de tri avant qu'ils ne soient collectés.

18
**DEMI-JOURNÉES
D'INTERVENTION**

5 696
**FOYERS
CONTRÔLÉS**
(soit plus de 400 bacs)

70.16 %
**DE PART DE BACS
AYANT DES
ERREURS DE TRI**

29,84 %
**DE PART DE BACS
N'AYANT PAS
D'ERREUR DE TRI**

Des flyers sont déposés dans les boîtes aux lettres ou sur les bacs des usagers contrôlés par notre équipe d'ambassadeurs du tri :



D - SENSIBILISATION AUX GESTES DE TRI

1 Villes-à-joie

Tenue d'un stand environnement sur les événements villes à joie, à Pigny



2 Séance prévention au Foyer Logement de Menetou-Salon le 26 novembre 2024



3 Visites du centre de tri

7 visites du centre de tri Triinc-Paprec à Bourges ont été organisées sur l'année 2024 et 112 visiteurs ont ainsi pu être sensibilisés aux bons gestes de tri.



4 Visites de l'écosite Véolia de Saint-Palais (centre d'enfouissement)

4 visites ont été organisées sur l'année 2024.

40 visiteurs ont pu découvrir le site (qui accueille environ 90.000 tonnes de déchets par an) et comprendre son fonctionnement dont la production d'énergie verte : électricité et biométhane, plateforme de compostage, plateforme des gravats-sables et pour finir l'espace d'enfouissement.

Le site est ouvert pour le moment jusqu'à 2030. 7 personnes sont employées sur le site (+ 1 au compost).

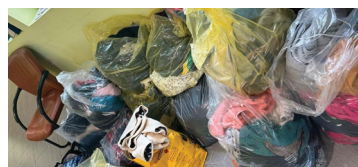


5 Semaine du développement durable

a) Collecte exceptionnelle de textile en binôme avec les centres de loisirs



Espace Jean Zay



Henrichemont

Les enfants des centres de loisirs nous ont bien aidés dans cette mission. Plus de 107 KG collectés !!!!!

b) Collecte exceptionnelle de piles dans les locaux administratifs



c) Activités jeux de société sur le thème du développement durable dans nos centres de loisirs





**TERRES DU
HAUT BERRY**
Communauté de Communes

CITEO

SIGNALEZ-NOUS TOUT CHANGEMENT

(déménagement, changement de la taille du foyer...)

Retrouvez le règlement du service « déchets ménagers » sur notre site

Communauté de Communes Terres du Haut Berry
BP 70021 • 18220 Les Aix-d'Angillon

02 48 64 75 75

dechets.info@terresduhautberry.fr

www.terresduhautberry.fr

Restez informés en nous suivant sur les réseaux,
sur le site internet et inscrivez-vous à notre newsletter.